



EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE AIN-DEFLA

Sous Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux

Consultation N°01/2022
Du 27/01/2022

La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de AIN DEFLA, lance une consultation pour :

Travaux de réhabilitation du Bureau de Poste Ouled Bessa R4 et Logement .

Les Entreprises intéressés par la présente consultation ayant un certificat de qualification II et plus activité principale bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges par leurs soins ou par leurs représentants dûment mandatés, auprès de la Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'AIN DEFLA, Sous Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux contre le paiement de la somme **deux mille dinars (2 000.00 DA)** non remboursable à verser au compte recette de l'unité postale de wilaya N° : 38 10 50 clé 07, sise CITE des frères MENAD AIN DEFLA.

Les offres dument remplies et accompagnées des pièces exigées dans le cahier des charges à savoir :

1. Une offre administrative présentée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE »
2. Une Offre technique présentée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « OFFRE TECHNIQUE »
3. Une Offre financière présentée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « OFFRE FINANCIERE »

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et comportera uniquement la mention suivante : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres : Consultation N° 01/2022 du 27/01/2022 « Travaux de réhabilitation du bureau de Poste Ouled Bessa R4 et logement ».

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **10 jours** à compter de la date du présent avis.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'Ain Defla sise Cité frères Menad AIN DEFLA au plus tard le 06/02/2022 à 12 H 00.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le 06/02/2022 à 14 H00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre Vingt Dix jours (90) à compter de la date limite de dépôt des offres.

